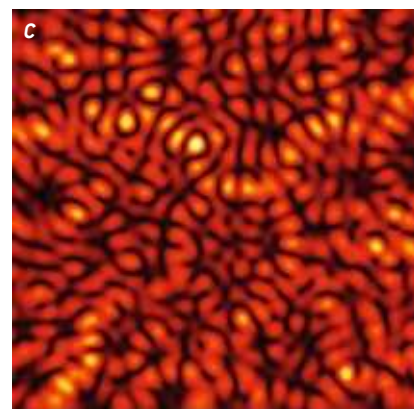
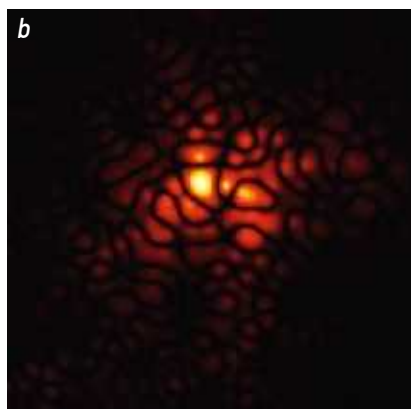
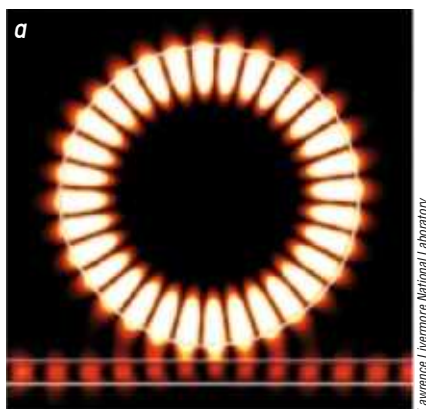




Lawrence Livermore National Laboratory

LPIC, CNRS - Université de Nice

LPIC, CNRS - Université de Nice

dans quelle mesure ils se distinguent des lasers classiques et c'est là qu'il faut aller chercher les applications futures. La cohérence temporelle de l'émission d'un laser conventionnel dépend des caractéristiques de la cavité optique. Cela peut représenter un sérieux désavantage dans certaines applications, lorsque par exemple une grande précision spectrale est requise. En revanche, avec un laser aléatoire, la longueur d'onde d'émission n'est plus sensible à l'alignement d'une cavité, et sa sensibilité aux effets thermiques ou aux vibrations mécaniques peut être fortement réduite.

D'autre part, la perte de cohérence spatiale dans les lasers aléatoires peut s'avérer très utile. Parce qu'ils émettent et sont donc visibles dans toutes les directions, les lasers aléatoires pourraient être très efficaces dans les dispositifs d'affichage. Cette propriété leur a d'ailleurs valu la dénomination de peinture laser. Évidemment, la longueur d'onde émise par un laser aléatoire est imprévisible. Elle dépend de façon complexe de la configuration du désordre dans la zone d'excitation. Cela peut cependant devenir un atout dans les dispositifs de codage ou d'identification. Ainsi, la Société *Spectra Systems Corp.* conçoit et distribue un système de codes-barres photoniques multicolores spécialement conçu pour le tri en environnement difficile.

L'utilisation des lasers aléatoires est aussi proposée pour le dépistage de certains cancers. Zeev Vally Vardeny et son équipe, à l'Université de l'Utah, ont récemment montré que l'injection d'un colorant dans des tissus biologiques, en particulier humains, donne lieu à un effet laser aléatoire plus intense dans une tumeur que dans un tissu sain, à cause de la plus grande hétérogénéité de la tumeur.

Les lasers aléatoires pourraient aussi présenter un intérêt pour la réalisation

de lasers dans les domaines ultraviolet et X, pour lesquels il n'existe pas de bons miroirs, comme dans le domaine visible. Cette difficulté serait levée si l'on parvenait à construire des lasers aléatoires – qui ne nécessitent pas de miroirs – dans ces domaines. Ainsi, les poudres d'oxyde de zinc sont particulièrement étudiées, car elles sont très efficaces dans l'ultraviolet (voir la figure 3).

Enfin, nous l'avons évoqué, l'étude fondamentale de l'effet laser aléatoire trouve un intérêt particulier dans le domaine des cristaux photoniques (voir la figure 7). Le cristal parfait n'existe pas et le désordre est inévitable. D'où l'intérêt croissant des scientifiques pour comprendre le rôle du désordre et, si possible, plutôt que de repousser à tout prix les limites technologiques pour l'éviter, en faire plutôt son allié.

## Principal obstacle : l'excitation du milieu actif

À l'heure actuelle, ces applications ne sont que potentielles, car plusieurs obstacles restent à franchir. Le plus sérieux est celui de l'excitation du milieu actif. Tout d'abord, les pertes par les fuites vers l'extérieur étant beaucoup plus importantes que dans une cavité traditionnelle, les seuils d'excitation à atteindre pour obtenir un effet laser peuvent être élevés.

Par ailleurs, le faisceau d'excitation est lui-même diffusé par le milieu désordonné et pénètre donc difficilement dans l'échantillon ; l'excitation du milieu en est d'autant moins efficace et nécessite donc des intensités d'excitation plus élevées. Le futur du laser aléatoire sera probablement de le confiner au moins partiellement sous forme de couche mince ou de guide d'onde.

**8. TROIS MODES LASER** illustrés pour trois systèmes bidimensionnels différents (simulations numériques). L'un est une cavité microdisque (a), où un microdisque diélectrique sert à la fois de cavité et de milieu amplificateur ; le faisceau est piégé dans le microdisque et, pour en récupérer une partie, on appose une fibre optique le long du disque, qui sert de guide à la lumière (en bas). Les deux autres systèmes sont des milieux remplis de particules (non représentées) très diffusantes (b), ou peu diffusantes (c). Dans le premier cas (a), le mode se caractérise par ses motifs réguliers. Dans le deuxième (b), le mode est spatialement localisé par le désordre [seuil bas]. Dans le troisième (c), le mode laser est étendu et les fuites aux bords sont importantes [seuil élevé].

Nous effectuons actuellement des recherches dans ce sens en imposant au système une géométrie soit bidimensionnelle – membrane semi-conductrice de 150 nanomètres suspendue dans l'air –, soit unidimensionnelle – colorant et nanoparticules dans des tuyaux micrométriques. L'excitation électrique à l'aide d'électrodes, comme dans les lasers à semi-conducteurs, est aussi une alternative qui stimule plusieurs études dans cette direction.

Un autre obstacle réside dans la difficulté à obtenir des lasers aléatoires plus performants. Dans l'espoir d'étendre les applications possibles du laser aléatoire, plusieurs groupes tentent ainsi d'améliorer sa pureté spectrale.

Le laser aléatoire est encore jeune et sa compréhension reste incomplète, malgré les nombreux progrès de ces dix dernières années. On peut néanmoins s'attendre à l'émergence de certaines applications dans les années à venir. Quant à la question : est-ce un vrai laser ? La réponse est oui, même si certaines de ses propriétés d'émission le distinguent d'un laser classique. ■

# Les esclaves des tombes néolithiques

A. Testart, Ch. Jeunesse, L. Baray et B. Boulestin

Les Européens d'il y a quelque 6 000 ans inhumait souvent plusieurs personnes en même temps. L'analyse de leurs tombes suggère qu'une ou plusieurs personnes dépendantes d'un personnage principal, sans doute ses esclaves, l'accompagnaient dans la mort.

## L'ESSENTIEL

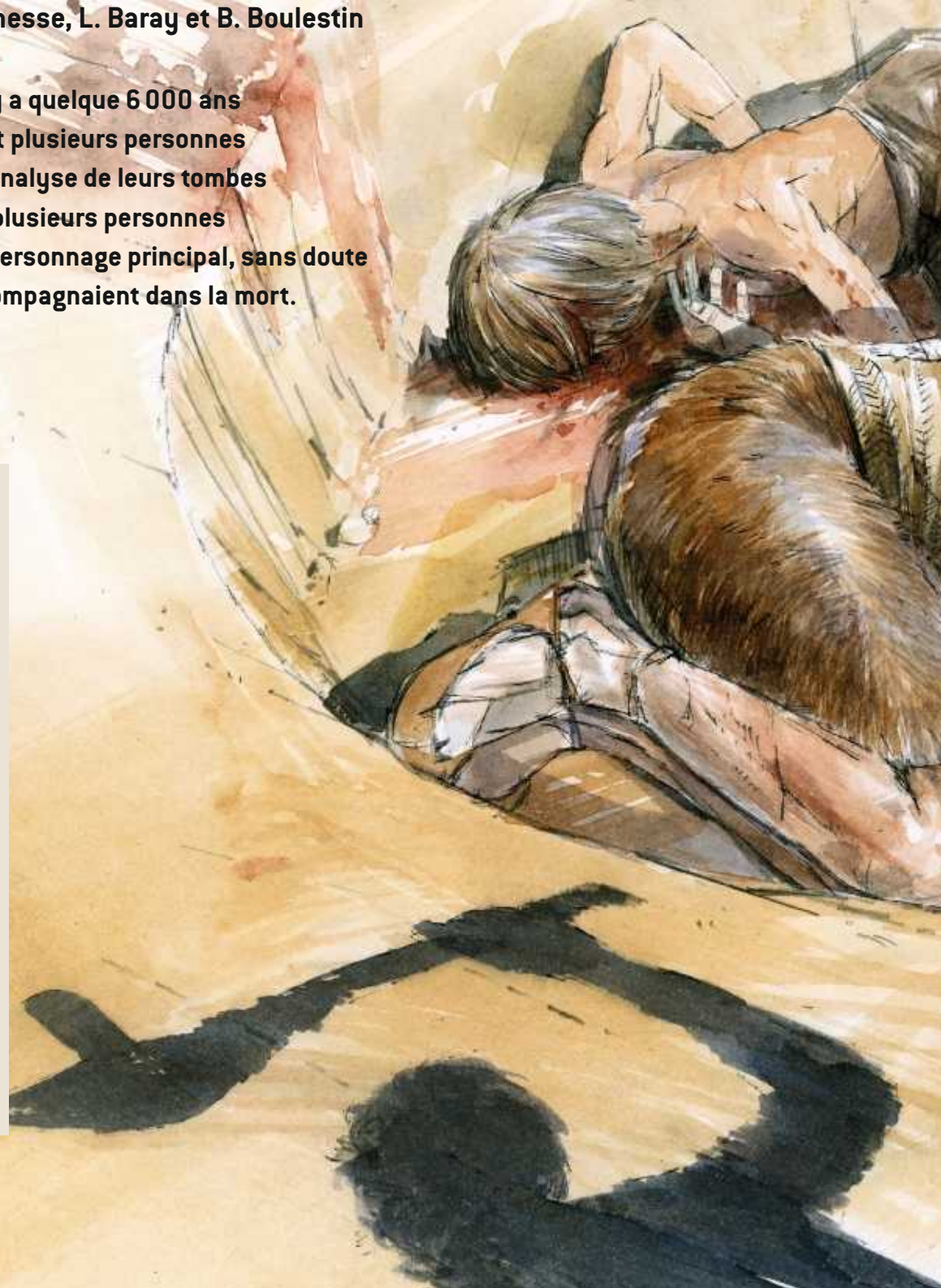
✓ Dans une large partie de l'Europe, on commence il y a quelque 6 000 ans à inhumier dans des tombes en fosses circulaires.

✓ Certaines de ces tombes contiennent plusieurs défunts enterrés simultanément.

✓ Tandis qu'un de ces défunts est enterré dans la position mortuaire alors conventionnelle, les autres semblent avoir été jetés là dans des positions aberrantes.

✓ La répétition de cette situation suggèrent que ces défunts secondaires accompagnaient dans la mort un défunt principal.

Benoît Clarys





**1. CET ANCIEN HABITANT DE LA RÉGION DE DIDENHEIM,**  
en Alsace, n'est pas mort seul (*voir la figure 4*).  
Nous ignorons pourquoi, mais il s'est fait accompagner  
dans la mort par trois personnes, dont un adulte  
et deux enfants. Sur cette vue d'artiste, on le voit  
accompagné d'un enfant, tandis qu'une autre  
personne est mise à mort (ombres).



**2. LA DISPOSITION DES CORPS** dans cette tombe trouvée dans les années 1980 à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme, révèle une asymétrie entre une défunte principale disposée en décubitus latéral et accompagnée d'un vase (à droite) et deux autres défentes, dont les corps semblent avoir été jetés sans ménagement contre la paroi.

#### LES AUTEURS



Alain TESTART, anthropologue, directeur de recherche au CNRS, travaille au Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France.  
Christian JEUNESSE, archéologue, est professeur d'archéologie à l'Université de Strasbourg.  
Luc BARAY, archéologue, chargé de recherche au CNRS, travaille à l'Université de Bourgogne.  
Bruno BOULESTIN, archéologue, travaille au Laboratoire d'anthropologie des populations du passé de l'Université Bordeaux 1.

Il y a quelque 6000 ans, une nouvelle manière de traiter les morts apparaît en Europe. Tout au long d'un vaste croissant reliant le Midi de la France à la Pologne, les paysans du Néolithique récent – entre 4500 et 3500 avant notre ère – se mettent à enterrer des défunts dans des fosses circulaires, que l'on interprète souvent comme des silos réemployés. Quand il y est isolé, un mort y est le plus souvent dans la position mortuaire conventionnelle au Néolithique, qui rappelle la position fœtale. Toutefois, dans nombre de tombes, plusieurs corps ont été jetés sans respect à côté d'un défunt enterré de façon conventionnelle. Intrigués par ce phénomène, les archéologues en débattent intensément. Nous examinerons soigneusement plusieurs tombes multiples typiques afin de les caractériser, puis nous en défendrons l'interprétation qui nous convainc le mieux : l'existence au Néolithique récent d'une forme d'esclavage qui se poursuivait jusque dans la mort...

Le mode de vie néolithique, c'est-à-dire pour simplifier l'agriculture, la céramique et la vie sédentaire en village, se répand en Europe occidentale au cours du VI<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Entre le bassin de la Seine et le littoral méditerranéen, on assiste vers 4500 à la formation d'une culture appelée le Chasséen. Autant qu'on puisse en juger, cette époque est marquée par de profonds bouleversements à

la fois économiques et sociaux. Un système de subsistance plus efficient rend possible la colonisation de régions restées en marge lors de la première vague de néolithisation, ce qui enclenche une augmentation de la population visible dans la multiplication spectaculaire des habitats. En même temps, émerge une nouvelle organisation sociale marquée par une plus grande différenciation sociale.

Ce mouvement se traduit par de nouveaux usages funéraires. D'une part, des coffres en pierre recouverts de tertres destinés à accueillir les morts de l'élite sont construits dans le Sud de l'aire concernée. D'autre part, d'insolites sépultures y apparaissent en nombre, qui ont deux traits principaux : elles sont dispersées au sein de l'habitat et leurs fosses sont circulaires (ce qui fait qu'il pourrait s'agir de silos réemployés). La plupart contiennent un seul individu en position fœtale, c'est-à-dire couché sur le côté avec les membres inférieurs et supérieurs fléchis. Cette position, que les archéologues nomment le décubitus latéral, constituait une sorte de norme funéraire puisqu'elle fut la plus fréquemment utilisée par la plupart des cultures néolithiques. Au sein de ce grand ensemble de sépultures à fosses circulaires, un petit sous-ensemble de tombes retient notre attention, car il s'agit de tombes multiples.

On nomme ainsi des tombes contenant plusieurs corps déposés simultanément. Dans tous les cas dont nous parlerons, cette simultanéité est bien établie par des fouilles minutieuses mettant en évidence les phénomènes significatifs à cet égard, tels l'absence de séparation notable entre squelettes ou le maintien des connexions labiles (articulations, connexions entre vertèbres, etc.)

Sauf exceptions notables, les archéologues ont interprété la présence récurrente de corps déposés sans ménagement comme des cas de relégations d'individus jugés indignes de bénéficier du traitement funéraire normal, ou alors comme la dernière étape, non significative, d'une série de gestes à la signification inconnue, et que, faute de traces, rien ne permettrait jamais de reconstituer.

Il aura fallu attendre les fouilles menées dans les années 1980 dans la vallée du Rhône sous l'impulsion d'Alain Beeching, du Centre d'archéologie préhistorique du Rhône aux Alpes à Valence, pour que s'amorce un changement de perspective. Les deux sites chasséens de Saint-Paul-

Trois-Châteaux «Les Moulins» et de Montélimar «Le Gournier» ont livré nombre de fosses circulaires dont certaines contenaient des restes humains, avec, dans les deux cas, des sépultures multiples.

Pour Les Moulins, on retiendra la fosse 69, une structure circulaire qui a livré les restes de trois adultes féminins en connexion et d'un enfant représenté par un os isolé. Les défuntes ont été déposées simultanément et l'on distingue clairement un individu central: le seul en décubitus latéral, le seul accompagné d'un vase et le seul bien visible depuis le bord de la fosse (voir la figure). En revanche, les deux autres sujets de la fosse 69 étaient comme plaqués contre la paroi dans des postures désordonnées, leurs deux corps se chevauchant partiellement.

Cette franche opposition entre le centre et la périphérie de la tombe a été soulignée par A. Beeching, qui évoque un «inhumé en position centrale» accompagné de «corps-rejets».

Pour sa part, le site de Montélimar, Le Gournier, a livré 19 sépultures simples et deux sépultures multiples en fosse circulaire. Malheureusement perturbée par le creusement d'une tranchée, une première sépulture montrait elle aussi un individu en position centrale. Dans la seconde, un homme en position repliée, déposé le premier, était accompagné de trois enfants.

De façon générale, les tombes multiples du Chasséen de la vallée du Rhône comprennent entre trois et neuf individus. Dans tous les cas décrits, une chose frappe: une asymétrie règne entre un individu ayant un rôle central et ceux qui l'accompagnent.

Des dépôts humains comparables avaient depuis longtemps été identifiés dans nombre de cultures du Néolithique récent centre-européen, mais sans susciter grand intérêt. Un colloque tenu à Sens au printemps 2010 a été l'occasion de confronter des données venues d'une demi-douzaine de pays. Il en résulte que loin d'être cantonnée au Sud de la France, la répartition des sépultures en fosses circulaires concerne un large croissant reliant le Languedoc à la Slovaquie. Deux raisons majeures incitent en outre à penser que ce mode de traitement des défunts correspond à un phénomène unitaire: l'ensemble des vestiges est regroupé dans l'horizon allant de 4500 à 3500 avant notre ère; les régions concernées semblent toutes avoir été touchées par un mouvement de diffusion culturelle allant de l'Ouest vers l'Est.

La progression vers l'Est d'une nouvelle culture funéraire pendant le Néolithique récent a manifestement commencé par la culture de Michelsberg. Née dans le Sud du bassin Parisien d'un processus de métissage entre le Chasséen en expansion et le substrat local, cette culture a ensuite occupé la plus grande partie du bassin du Rhin. Contrairement au Chasséen, qui montre une certaine variabilité dans le domaine des pratiques funéraires, les tombes en fosses circulaires y occupent une position hégémonique. Poursuivant vers l'Est et s'infléchissant vers le Sud, le courant qui a porté sa diffusion est allé influencer d'autres cultures, telles celle de Münchshöfen en Bavière et celle de Munzingen dans le Sud de la plaine du Rhin supérieur. Toutes ont livré nombre de tombes multiples en fosses circulaires. La plus riche, attribuable à la culture de Michelsberg, contenait des restes humains provenant d'au moins 18 individus...

## Diffusion Ouest-Est

Avec l'habitat fouillé récemment à Didenheim dans le Haut-Rhin, sous la direction de Muriel Zehner travaillant pour l'opérateur archéologique Antea archéologie, la culture de Munzingen a fourni un site intéressant pour la question qui nous occupe ici. Trois fosses circulaires datées du premier quart du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère comportaient, suivant le modèle défini dans les sites chasséens de la vallée du Rhône, un individu central en décubitus latéral et un nombre variable d'individus déposés sans règles apparentes. La plus

## BIBLIOGRAPHIE

B. Boulestin, **Pourquoi mourir ensemble ? À propos des tombes multiples dans le Néolithique français**, *Bulletin de la Société préhistorique française*, vol. 105, n° 1, pp. 103-130, 2008.

L. Baray et B. Boulestin, **Morts anormales et sépultures bizarres**, *Actes de la II<sup>e</sup> table ronde interdisciplinaire*, Sens, avril 2006.

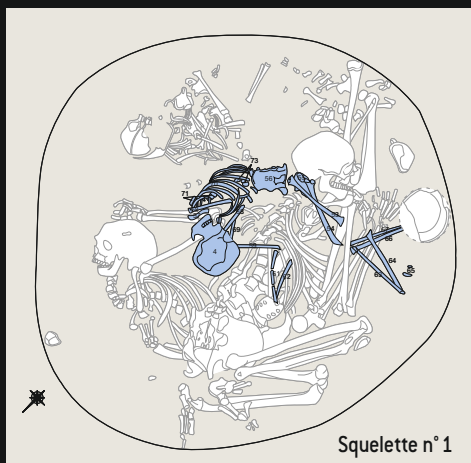
A. Testart, **La servitude volontaire**, [deux volumes : Les morts d'accompagnement, L'origine de l'État], Errance, 2004.

A. Beeching, **Organisation spatiale et symbolique du rituel funéraire chasséen en moyenne vallée du Rhône : première approche**, *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, Mémoires XXXIII de la Société préhistorique française, pp. 231-239, 2003.

Ch. Jeunesse, **Pour une origine occidentale de la culture de Michelsberg ?**, *Die Michelsberger Kultur und ihre Randgebiete – Probleme der Entstehung, Chronologie und des Iedlungswesens*, Actes du colloque de Hemmenhofen de février 1997, pp. 29-45, 1998.

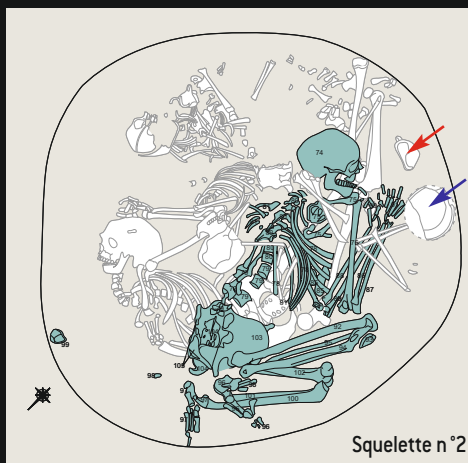


**3. LA ZONE DES TOMBES EN FOSSES CIRCULAIRES** dessine un vaste croissant allant du Languedoc à la Pologne et englobant plusieurs cultures. Elle est encadrée par deux zones où dominent l'inhumation sous tertres (au Nord-Ouest) et les nécropoles à tombes plates (au Sud).

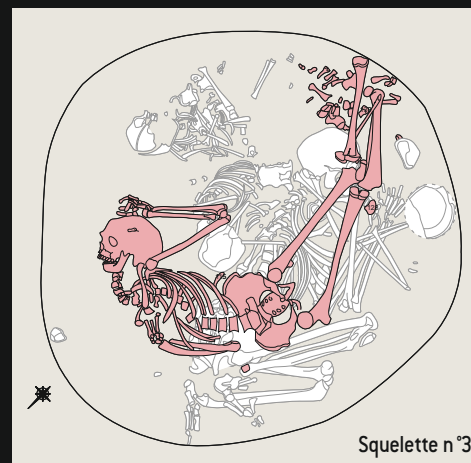


Squelette n°1

Christian Jeunesse, Université de Strasbourg/PLS



Squelette n°2



Squelette n°3

## UNE DÉCOUVERTE ÉNIGMATIQUE EN ALSACE

**L**es corps jetés sans soins dans la tombe d'un défunt principal ne représentent pas les seules bizarreries funéraires néolithiques. Il existe aussi nombre de défunts isolés eux aussi inhumés sans soins. Comme les « accompagnants » des tombes multiples, ces individus semblent avoir été jetés au fond des fosses (ou creusement) dans des positions aberrantes. Comment interpréter le phénomène ?

L'explication la plus économe fait état d'accompagnants déposés dans des « fosses satellites » dépendant d'une sépulture principale. Une autre interprétation est qu'il s'agirait de défunts subissant une forme de relégation. Ce rejet social se traduirait dans le domaine funéraire par une gradation du rituel impliquant des gestes particuliers (ou par une absence de gestes) réservés à une catégorie de la po-

pulation à laquelle la position conventionnelle est refusée. Accepter cette possibilité revient à admettre que la catégorie sociale exclue du traitement conventionnel jouait un rôle central dans le rituel de l'accompagnement. Ces deux hypothèses ne sont pas antagonistes et il est probable que d'autres encore sont envisageables.

De fait, en 2008, une découverte réalisée sur le site de Colmar « Aérodrome » (Haut-Rhin) nous incite à envisager la pratique de dépôts humains hors du cadre funéraire. Ce site a livré un individu dans la position aberrante suivante : jeté sur le ventre, il avait la jambe gauche tendue suivant un angle de 90° avec le tronc et la jambe droite fléchie, mais la cuisse parallèle au tronc (voir ci-dessous). Au même niveau que le corps et en contact direct avec lui se trouvent deux « colliers »

de perles en cuivre relevant d'un type bien attesté sur le plateau suisse dans le deuxième tiers du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère ; au nombre de 56, ces perles représentent environ 400 grammes. Il va sans dire qu'il s'agit là d'objets exceptionnels, importés et utilisés comme marqueurs de prestige.

L'improbable association entre ces objets alors très valorisés et ce corps déposé là dans une position aberrante rend un dépôt funéraire peu vraisemblable : tous les mobiliers funéraires du corpus du Néolithique récent du Sud de la plaine du Rhin supérieur accompagnent en effet sans exception aucune des individus dans la position fléchie conventionnelle. Il s'agit en règle générale d'une ou de deux céramiques rituellement brisées avant dépôt, et, plus rarement, de gobelets en bois de cerf ou d'outillage poli.

L'hypothèse d'un « accompagnant » déposé dans une fosse satellite dépendant d'une inhumation principale ne rend pas compte, selon nous, de la présence des objets en cuivre et nous paraît pouvoir être écartée. Enfin, il semble que l'on puisse repousser l'éventualité d'une simple sépulture de relégation : si l'absence de gestes funéraires pour les individus inhumés en position inorganisée peut aller dans le sens de la relégation sociale, rien ne nous semble justifier le dépôt à leurs côtés d'objets socialement valorisés.

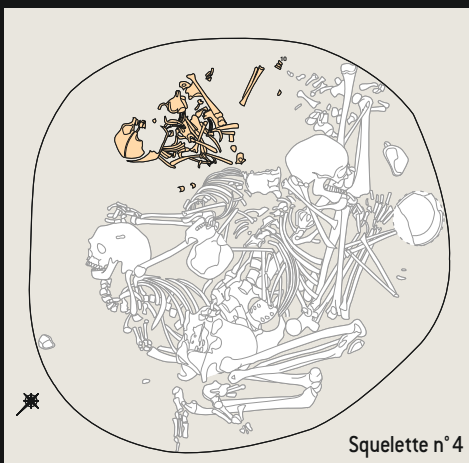
D'autres motivations peuvent avoir présidé à ce dépôt, notamment celles justifiant l'enfouissement d'objets valorisés ou de richesses : on peut évoquer ici l'offrande faite à des « puissances surnaturelles » et celle renvoyant à un aspect secondaire de la cérémonie du potlatch durant laquelle la destruction de certains biens intervient dans le cadre de la compétition sociale entre élites, telle qu'elle a été décrite par l'ethnologue Marcel Mauss (1872-1950). En suivant cette dernière idée, la destruction volontaire de biens s'exprimerait dans le cas de Colmar non seulement par le dépôt des perles en cuivre, mais aussi par celui d'un individu.

Il est évidemment impossible de dépasser le stade de la simple proposition, mais il nous semble que, dans une société qui pratique l'accompagnement funéraire comme cela est le cas pour ces sociétés du Néolithique récent/Chalcolithique ancien, la possibilité d'une mise à mort ritualisée d'individus hors du contexte funéraire et de l'accompagnement n'a, en théorie, rien d'irrecevable. En témoignent les sociétés de la Côte Nord-Ouest de l'Amérique du Nord, où l'accompagnement est attesté et où la mise à mort ostentatoire d'esclaves, considérés comme éléments de richesse, est une des destructions rituelles pratiquée pendant le potlatch.

**Philippe Lefranc**  
INRAP, Grand-Est Sud



Cet individu découvert à Colmar, inhumé dans une position aberrante, était enterré avec deux objets prestigieux. Pourquoi ?



spectaculaire contenait les restes de quatre individus (voir la figure 4).

Cas moins clair, un homme retrouvé non loin de Sierentz, près de Mulhouse, a été couché en décubitus latéral sur trois enfants qui l'accompagnaient très probablement, car ils ont été jetés sans ménagement (voir la figure 6). Toutefois, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'une tombe regroupant des membres d'une même famille. L'ethnographie nous a en effet révélé des cas d'élimination d'enfants dont le dernier parent nourricier a disparu.

Tous ces cas et ceux trouvés dans tout le croissant correspondant à la diffusion Ouest-Est déjà évoquée participent d'un même modèle que l'on peut résumer ainsi :

- dépôts des corps en fosses circulaires ;
- dépôts simultanés de plusieurs corps ;
- un défunt est privilégié : seul, en décubitus latéral, il peut être doté de mobilier.

## L'ethnographie à la rescousse

Comment comprendre ces dépôts en fosses circulaires ? Tout d'abord, la récurrence du phénomène révèle une pratique unitaire et cohérente qui s'étend de la Méditerranée occidentale à l'Est de l'Europe centrale. Cela élimine des faits anecdotiques et démontre qu'il s'agit d'un rite funéraire régulier dans toute l'aire géographique concernée. La présence de plusieurs corps dans ces fosses, dont on peut démontrer qu'ils y ont été déposés en même temps ou dans un laps de temps court, et ce peu après le décès, indique par ailleurs que les gens sont morts simultanément ou dans un bref intervalle de temps.

Dans un travail récent, l'un d'entre nous (B. Boulestin) a montré qu'à partir de trois, la présence de plusieurs défunts dans une tombe ne peut relever du hasard, mais que leurs morts sont nécessairement liées. Par ailleurs, que ce lien ne peut être que de deux ordres : soit les décès ont une cause commune, soit c'est l'un d'entre eux qui va entraîner les autres. Le premier cas correspond aux crises de mortalité, qui peuvent être dues à des conflits armés, des famines, des épidémies, voire des accidents collectifs ou des catastrophes naturelles. Le second cas se produit quand décède un personnage important, événement entraînant l'exécution de certains de ses dépendants, qui l'accompagnent dans la mort et dans la tombe. C'est la coutume des « morts d'accompagnement », coutume dont l'un d'entre nous (A. Testart) a montré qu'elle était très répandue chez les peuples d'autrefois, sur tous les continents.

En archéologie, c'est-à-dire devant une tombe ancienne, la distinction entre ces deux possibilités repose principalement sur la mise en évidence d'une asymétrie entre les défunts, asymétrie qui peut se repérer à trois niveaux : celui de l'organisation spatiale de la sépulture, celui des postures corporelles et celui du mobilier funéraire. Si elle existe, elle traduit l'existence d'une hiérarchie entre les défunts ; cette hiérarchie ne peut que refléter celle qui existait entre les mêmes individus de leur vivant et s'interprète alors parfaitement comme de l'accompagnement. *A contrario*, il n'y a pas de raison qu'il existe une asymétrie entre des gens inhumés à l'occasion d'une simple crise de mortalité. Dans les cas dont nous traitons ici, le caractère systématiquement

**4. DANS CETTE TOMBE** de la culture de Munzingen, quatre individus étaient enterrés ensemble, mais l'un d'eux (*squelette n° 2*), un adulte accompagné d'un petit gobelet en bois de cerf (*flèche rouge*) et d'un grand fragment de récipient en céramique (*flèche bleue*) jouait manifestement un rôle central. Sous lui, un autre adulte (*squelette n° 3*) gisait dans une position désordonnée, tandis qu'un enfant (*squelette n° 1*) avait été jeté sur les deux adultes dans une position aberrante. À côté de cet amoncellement gisaient les restes déstructurés d'un second enfant (*squelette n° 4*) dont le corps était déjà décomposé au moment de son dépôt dans la sépulture.



**5. EN BASSE MÉSOPOTAMIE**, quelque 26 siècles avant notre ère, les rois à la tête des premiers États se faisaient accompagner de nombreuses personnes dans la mort. L'équipe de l'archéologue Leonard Woolley, qui a fouillé la tombe royale de la reine Puabi à Our, dans les années 1920, avait fait représenter une scène (*ci-dessus*) proche de celle qui précéda de peu l'empoisonnement des cinq soldats et 13 servantes qui accompagnèrent la reine dans la mort.



Annemaria Latron/INRAP Grand-Est

**6. CET HOMME TROUVÉ LORS DE TRAVAUX** sur le site de Sierentz (Haut-Rhin) a été couché en décubitus latéral au-dessus des corps de trois enfants. Une hache en pierre polie et des fragments de céramique ont aussi été trouvés dans sa tombe.

**DES ESCLAVES**  
que l'on tuait pour suivre  
leur maître, coutume qui  
était assez répandue.

privilegié d'un corps par rapport aux autres, que nous avons souligné, atteste sans aucun doute de la pratique de l'accompagnement.

L'accompagnement semble donc l'explication la plus susceptible de rendre compte de toutes les données relatives aux sépultures multiples des cultures du Chasséen, de Michelsberg, de Münchshöfen et de Munzingen. Les corps uniques en fosses peuvent y être interprétés comme des sépultures simples régulières. Les corps multiples en fosses le sont en tant que rite funéraire régulier pour le seul personnage qui se trouve en position fléchie latérale, tous les autres ayant été tués pour l'accompagner. On notera que dans toutes ces cultures, le mobilier funéraire est particulièrement pauvre : tout au plus un peu de céramique, un outil, mais pas d'arme, ni d'objets précieux (ou de parures précieuses), ni rien qui puisse s'interpréter comme signe de richesse. C'est comme si le principal bien que l'on pouvait emporter dans l'autre monde était ces hommes ou ces femmes qui suivaient le défunt dans la tombe.

De sa revue systématique des données ethnographiques et historiographiques sur la pratique de l'accompagnement, A. Testart a conclu que les morts d'accompagnement étaient toujours des dépendants. C'étaient :

- soit des épouses qui accompagnent leurs défunts maris, ainsi qu'il est connu en Inde sous le nom de sati ;
- soit des serviteurs royaux qui accompagnent leur roi, ainsi qu'il en fut massivement en Chine dans la haute Antiquité (période Shang et Zhou) et probablement dans les tombes dites « royales » d'Our en Mésopotamie (voir la figure 5) ;
- soit des sujets d'un royaume théocratique

comme celui des Natchez, population amérindienne de Louisiane où l'on se suicidait à la mort du roi-soleil assimilé à un dieu ;

- soit des compagnons de guerre qui avaient fait vœu de ne pas survivre à la mort de leur chef s'il venait à mourir au combat, selon une coutume rapportée par Tacite pour les anciens Germains ;
- soit encore des esclaves que l'on tuait pour suivre leur maître, coutume très documentée en ce qui concerne les Amérindiens de la côte Nord-Ouest ou l'Afrique noire en dehors des grands royaumes.

Concernant les cultures du Chasséen, Michelsberg, Münchshöfen et Munzingen, la seule coutume du sati est exclue puisque le défunt principal pour lequel on peut penser que les autres ont été tués se trouve au moins dans certains cas être une femme, (site des Moulins). Les sépultures dont nous avons parlé n'ont aucunement l'allure de tombes royales, elles n'ont pas de luxe évident et sont trop nombreuses. L'hypothèse des compagnons de guerre paraît exclue par la présence d'enfants, mais aussi par l'absence de coups visibles sur les squelettes, d'armes et, de manière générale, de toute référence belliqueuse. Reste, et c'est la seule possible, l'hypothèse de l'esclavage, un esclavage dont nous croyons trouver les traces visibles dans ces sépultures du Néolithique récent.

Peut-être cette conclusion surprendra-t-elle ceux qui associent trop l'esclavage à la traite négrière ou à l'esclavage antique à Rome ou en Grèce. Depuis une trentaine d'années, de nombreux travaux d'anthropologie culturelle sont venus souligner l'importance de l'esclavage dans les petites sociétés, sans roi et sans État, d'Amérique du Nord ou d'Afrique noire. De simples chefs de village ou des chefs de lignages détenaient quelques esclaves, anciens captifs de guerre pour la plupart, dépourvus de tout droit et travaillant au service de leurs maîtres. Comme ces esclaves étaient sans droit, on pouvait les tuer et un maître pouvait exiger qu'on les tue pour l'accompagner dans la mort. Le fait a été rapporté par de nombreux témoins oculaires, pour différentes régions du monde. C'est tout particulièrement le cas pour plusieurs ethnies de Côte d'Ivoire où, encore en 1895, un ou plusieurs esclaves étaient abattus et servaient de socle pour déposer le cadavre de leur maître. Cet ensemble était enfoui dans des tombes à puits qui rappellent assez celles des cultures du Néolithique européen. ■

ENTRÉE LIBRE

# BIODIVERSITÉS

du 20 au 31 octobre 2010

exposition, animations, conférences  
dans les jardins du Trocadéro - Paris

[www.cnrs.fr/expobiodiversites](http://www.cnrs.fr/expobiodiversites)



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Avec le soutien de



De l'espace pour la Terre



Association pour la recherche sur la biodiversité



Direct Matin

Direct Soir

L'EXPRESS

SCIENCE

